

# Le Télégramme

du Togo

Prix : 250 Fcfa

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités ★ Mardi 25 Avril 2023

N°143



**Fini le FOPAT Tour**

## On fait quoi après ?

**Accueil médiocre, démarchage...  
dans les services publics**

**Le mal persiste  
et frustre !**



**Religion / Nuisances sonores**

**Edoh et ses pairs  
pasteurs ont « lavé le  
linge sale en famille »**



**Décentralisation et collectivités  
territoriales**

**La gestion des  
infrastructures, un défi !**



**Togo / Alertes de pluies et inondations jusqu'en Juin**

**Les prévisions météo  
ne sont pas bonnes**



**ETS  
La Gagnante**

Du Bio "Made In Togo"  
pour rester Zen



Sur la route de Gbossimé près du Garage Alladotoh / [Contact : 93 95 81 98](tel:93958198)

Togo & RDC

# Dr Spieker sur les conditions prévues par la Constitution pour être candidat aux fonctions du Président

La RDC (République démocratique du Congo) rejoint le Togo dans les conditions prévues par la Constitution pour être candidat aux fonctions du Président de la République et même va au-delà du cas togolais puisque c'est étendu à d'autres hautes fonctions étatiques. Dans les années à venir, ça va faire une tache d'huile dans les constitutions des pays africains.

Un député de la majorité présidentielle en République démocratique du Congo propose une loi pour limiter des postes seulement à des candidats nés des parents congolais dont la fonction du Président de la République. Cette proposition de loi fait du tollé dans le pays. La chaîne française France 24 n'a pas raté l'occasion pour crier «au voleur». Est-ce la méfiance avec le Rwanda, pays d'où proviennent les rebelles pour attaquer la RDC ou l'auteur est-il guidé par une autre motivation nationaliste vis-à-vis des métis dont certains sont nés soit de père congolais et de mère étrangère ou de mère congolaise et de père étranger ? Seul lui-même est capable de dire ses motivations pour répondre à cette question. Nous pouvons tout simplement dire que cette proposition de loi est très claire et peut être retrouvée dans l'alinéa 1er de l'article 62 de notre Constitution qui ne prête non plus à aucune confusion aussi bien dans l'esprit du texte que dans sa lettre.

Dans l'alinéa 1er de l'article 62 de la Constitution togolaise, il est aussi expressément stipulé que :

«Nul ne peut être candidat aux fonctions du Président de la République s'il n'est exclusivement de nationalité togolaise de naissance». Cela revient à dire encore clairement et plus simplement que tout candidat aux fonctions de la République au Togo doit être né des parents Togolais. C'est la formulation la plus simple à comprendre par les profanes et citoyens ordinaires comme il est écrit dans la proposition de loi en RDC. Si les deux textes congolais et togolais ne sont pas écrits de la même manière, par contre leur sens et leur interprétation ne prêtent à aucune confusion. Ils

sont tous deux très clairs. On n'a pas besoin d'être Juriste pour le comprendre. Le mot le plus important dans le texte togolais est l'adverbe «exclusivement». Cela veut dire que les deux parents du candidat à cette fonction (père et mère) au moment de sa naissance doivent être tous deux de nationalité togolaise puisque ce sont les parents qui transmettent automatiquement leur nationalité à leurs enfants à la naissance.

Cela veut dire clairement qu'en République démocratique du Congo, pour être candidat aux fonctions de la République si cette loi est votée, il faut être désormais né des parents exclusivement congolais. Le père doit être congolais et la mère doit être aussi congolaise au moment de sa naissance. Cela revient à dire qu'à votre naissance vos deux parents doivent avoir la nationalité congolaise si vous voulez être candidat aux fonctions de Président en RDC. La formulation du texte est plus technique dans le cas togolais que dans le cas congolais. C'est plus facile pour les juristes que pour les profanes, c'est-à-dire les non juristes à le comprendre.

Mais il est à préciser (c'est très important) que cette proposition de loi congolaise comme d'ailleurs dans le cas togolais dans son alinéa 1er de l'article 62 de notre Constitution, n'interdit pas la double nationalité du candidat à la fonction présidentielle mais il ne doit pas avoir cette double nationalité à la naissance, c'est tout (par l'un de ses parents), c'est-à-dire l'un de ses parents au moment de sa naissance ne doit avoir pas une nationalité étrangère. Par contre le candidat peut l'acquérir par la suite après sa naissance, soit par le mariage ou la naturalisation. C'est une



veulent dire parfaitement la même chose. Aucune de ces deux lois fondamentales togolaise et congolaise n'interdit la double nationalité après la naissance du candidat mais ne doit pas l'acquérir au moment de sa naissance car dans les deux cas il doit être né des parents, tous deux exclusivement togolais ou congolais au moment de leur naissance pour pouvoir transmettre la même chose à leur enfant qui vient d'être né. Tout se joue au moment précis de la naissance de l'enfant et non après. Si par exemple l'un des deux parents est étranger au moment de la naissance de l'enfant mais est naturalisé par la suite après la naissance de l'enfant, cette loi frappe cet enfant aussi dans le cas congolais que togolais. Il ne peut pas être candidat à cette fonction présidentielle s'il faut appliquer la loi telle qu'elle est écrite.

Dr Christian Spieker

proposition de loi plus claire et sans équivoque dans le cas congolais.

C'est la même chose qu'on retrouve à l'alinéa 1er de l'article 62 de notre Constitution où il est expressément écrit :

«Nul ne peut être candidat aux fonctions du Président de la République s'il n'est exclusivement de nationalité togolaise de naissance». Les deux textes, s'ils ne sont pas écrits de la même manière ont quand même le même sens et leur interprétation ne prête à aucune confusion. Mais pour le cas togolais il faut avoir un niveau intellectuel pour mieux saisir le sens. En République démocratique du Congo le verbe « naître » est conjugué alors que dans le cas du Togo c'est le nom «naissance» qui est employé à la place de «nés» avec l'adverbe exclusivement.

Dans le cas togolais, les profanes ont tendance à interpréter très mal cet article et le confondre avec l'interdiction de la double nationalité. Cette loi n'interdit pas la double nationalité pour un candidat né exclusivement des parents togolais. Seulement il ne doit pas l'acquérir par la naissance. Ses deux parents doivent être exclusivement Togolais au moment de sa naissance afin que l'enfant né de leur union puisse être aussi exclusivement togolais de naissance.



NETTOYAGE DE GRANDES ET MOYENNES SURFACES  
 NETTOYAGE DE VITRES, VITRINES ET VÉRANDAS  
 NETTOYAGE DES SURFACES APRÈS SINISTRES  
 NETTOYAGE EN HAUTEUR  
 ENTRETIEN ET NETTOYAGE APRÈS CHANTIER  
 ENTRETIEN DES HABITATIONS COMMUNES  
 ENTRETIEN DES BUREAUX ET AUTRES LOCAUX  
 ENTRETIEN QUOTIDIEN ET RÉGULIER  
 ENTRETIEN MÉDICAL  
 DÉSINFECTER LES SANITAIRES  
 PRESTATIONS DE SERVICES

CONCEPT  
**GABBI**  
 LA PROPRETÉ AU PRÉSENT

92 27 37 45 / 91 54 61 98  
 gabbiconcept228@gmail.com  
 NUKAFU, RUE MANDILA

Suivez l'information en continu sur [www.telegramme228.tg](http://www.telegramme228.tg)

Le Télégramme  
du Togo

Récépissé N° 0486/04/02/14/HAAC  
 Maison de la presse, casier N° 80  
 Directeur de Publication  
 Gabin A. KOISSIDJIN

Contact : 91 54 61 98  
 E-mail : telegramme228@yahoo.fr  
 Imprimerie : G.G.P (Gutenberg Graphic Plus)  
 Parution membre du groupe 2GAT

Finis le FOPAT Tour

## On fait quoi après ?

Cette interrogation peut trotter dans la tête vu la façon dont ce forum a été organisé et a tenté de focaliser les attentions comme si c'est l'unique voie par excellence pour redonner vie à l'agriculture togolaise. Une chose est certaine, le train de cette première édition du FOPAT (Forum national des Producteurs Agricoles du Togo) est arrivé à la gare le 20 Avril dernier à Kara, devant le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé et une importante délégation du gouvernement et autres personnalités. Si cette apothéose de l'édition est de taille, reste dès lors à se demander si de réels espoirs peuvent être nourris ou s'il s'agit d'une initiative de plus sans lendemain pour les populations.

Voici ce qu'écrivaient nos confrères de Icilome. Pour l'auteur d'un article sur cette dernière étape, « il a fallu un peu moins d'un trimestre pour le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, pour parcourir les Chefs-lieux des cinq (05) régions économiques du Togo afin de rencontrer les agriculteurs togolais dans le cadre du Forum national des Producteurs Agricoles du Togo. Et à chaque déplacement, c'est une majeure partie du gouvernement (comme on pou-

vait le constater à Kara il y a deux jours) qui accompagne Faure Gnassingbé ».

Une question légitime de l'auteur de l'article, « lorsqu'on connaît les conditions de vie des paysans togolais, il est logique de se demander si les dépenses effectuées pour organiser un tel forum dans cinq (05) villes différentes, n'auraient pas pu servir à de concrètes actions de développement ».

Il fonde son interrogation sur le fait que « les fora, séminai-

res et autres conférences est-il dit de haut niveau organisés sous nos cieux ne sont souvent que des périodes de discours et des séances de « fêtes » pour les gouvernants », même si « pour le gouvernement togolais, le FoPAT est pensé pour être le cadre de réflexion pour renforcer la dynamique d'action et d'interventions de l'ensemble des acteurs de la transformation structurelle du secteur agricole, afin de réaliser la vision du chef de l'Etat dans le cadre de la feuille de route gouvernementale 2025 ».

Des initiatives d'un tel genre qui sont restés sans lendemain, le pays en compte à foison. On peut citer entre autres AGRISEF, PPAO, PADAT, PNIASA et le fameux PND. FOPAT, pour quel lendemain ? La question est à 1000 points.

LTT



Opinion / Togo

### Serions-nous capables de faire mieux que la dictature que nous prétendons combattre ?



Le débat contradictoire est l'essentiel même de la diversité et de la pluralité d'opinions auxquelles aspirent la grande majorité des Togolais.

Pour une bonne ou mauvaise raison, on peut être amené à rejeter l'opinion, l'avis ou le choix de l'autre. Cela n'est pas encore un crime contre les vertus de la démocratie et de la liberté d'expression.

Toutefois, faire preuve de radicalité, d'extrémisme voire de surdité au point de mettre en péril la cohésion et l'union promises en lieu et place de la division semée et entretenue par la dictature est une attitude qui interpelle et devrait nous ques-

tionner !

Ces acteurs qui, aujourd'hui, face à une question (mineure) d'intérêt général, sont incapables de modération et de sagesse pour chercher et trouver un juste compromis - pour sauvegarder la cohésion au sein d'un petit groupe homogène - peuvent-ils prétendre travailler, demain, à garantir la cohésion à l'échelle d'un pays de 8 millions d'habitants ?

Ouvrons bien grand les yeux de nos cerveaux pour ne pas tomber dans le piège des vendeurs impénitents d'illusions.  
Kokou Philippe AMÉDODJI  
Liège - Belgique  
2023/04/08

Togo / Alertes de pluies et inondations jusqu'en Juin

### Les prévisions météo ne sont pas bonnes

Le ministre de la Sécurité et de la protection civile, Gal Yark Damehame est inquiet. Et pour cause, les prévisions météo ne sont pas bonnes, ceci jusqu'au mois de Juin 2023 au Togo. A en croire le membre du gouvernement togolais, les prévisions dévoilées le mercredi 19 Avril 2023 annoncent des pluies abondantes et des risques de débordements des bassins qui pourront se poursuivre dans le pays, surtout dans le Grand-Lomé, jusqu'au mois de juin.

« Les prévisions hydrométéorologiques pour la période avril-mai-juin indiquent des pluies abondantes et des risques d'engorgement des nappes, de débordements des bassins de rétention naturels et aménagés, courts et plans d'eau qui pourraient occasionner des inondations », ainsi s'exprimait le ministre Yark Damehame. Une situation qui inquiète le Gendarme.

Ces inquiétudes sont fondées dans la mesure où, les récentes pluies ont donné plus de frayeur dans certaines communes de la capitale telles que Golfe 7 et Agoè Nyivé 1, où des débordements des bassins ont été enregistrés, causant dommages matériels aux populations riveraines.

Pour amoindrir ces conséquences, il a fallu déployer par les services techniques sous la



Le Gal Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la protection civile



Inondation un quartier de Lomé (photo archive)

coordination de l'Agence nationale de la protection civile (ANPC), des opérations de pompage et d'assainissement des habitations inondées.

Un seul mot du ministre, vigilance. «Les principaux acteurs et les populations sont invités à une mobilisation et à une extrême vigilance», telle est l'invi-

tation formulée.

Pour rappel, déjà l'année dernière (en 2022), au total, 5 décès, 17 blessés, 24 889 sinistrés, soit 6 717 ménages et plus de 2 098 hectares des champs de cultures dévastés ont eu pour cause, les pluies diluviennes.

LTT

Activités péri-académiques à l'ESA

## La semaine de l'étudiant Edition 2023 a tenu toutes ses promesses

Invité le mardi 04 avril 2023 de l'émission Temps de Rest de nos confrères de Light Radio, le 2ème Adjoint au Maire de la Commune de Lacs 3, Dr Jean-Emmanuel Gnagnon, a débattu des diverses questions de décentralisation dont le sujet central était « Quelle est l'importance la Mairie dans une commune ? ».

Les étudiants de l'Ecole Supérieure des Affaires (ESA) ont mis en veilleuse cahiers, bics, marqueurs, ordinateurs au détriment des activités culturelles tenues du 03 au 07 Avril 2023 sur les deux campus de l'ESA ceci pour réaffirmer le brassage socio-culturel, sportif et valoriser l'identité culturelle des trente-deux (32) nationalités à l'ESA à travers un programme concocté dans le cadre de la semaine de l'étudiant Edition 2023.

Durant cinq (5) jours, les étudiants de l'ESA par le truchement des différentes activités péri-

académiques ont démontré leurs différents talents dans le cadre de la semaine de l'étudiant édition 2023. De la soirée des Nationalités et Régions du Togo au tournoi de football, de basket masculin et féminin en passant par la soirée de l'Etudiant, les étudiants de l'ESA ont affirmé leur savoir-faire, pétris de talents incommensurables à travers les activités culturelles programmées pour la circonstance.

Le tournoi de football et de basket-ball se sont déroulés entre les équipes du site de Super-Taco à celles d'Agoè. Et ce sont



les joueurs et joueuses de Super-taco qui ont montré leur supériorité en remportant les compétitions de football et basketball, tant dans la catégorie masculine que féminine.

La soirée des Nationalités et des Régions du Togo a tenu en haleine le public présent et les riverains, hommes, femmes en en-

fants du quartier d'Agoè-nyivé qui ont pris d'assaut l'esplanade de l'ESA Agoè. Les différentes nationalités et régions du Togo se sont affirmées à travers leurs tenues et danses traditionnelles. La présentation de l'art culinaire diversifié des différentes colonies étrangères et régions du Togo à l'ESA est une manière de mettre en valeur les richesses culturelles des pays.

Les différents plats ont été exposés et dégustés par les membres de l'administration, les enseignants, les invités et les étudiants des différentes nationalités et régions du Togo.

Une manière d'apporter une douche particulière à l'originalité des recettes africaines. Toujours dans le même registre, l'exhibition des danses traditionnelles a montré à suffisance l'authenticité des ressources culturelles que regorgent les traditions africaines.

Parmi les activités figurent également les jeux génie en herbe et d'autres activités ludiques notamment des jeux de ludo, de ping-pong, de scrabbles, de dames, d'awalé organisées sur les deux sites de l'ESA. Ces différents jeux programmés ont permis d'apprécier et de jauger la valeur intellectuelle des apprenants de l'ESA. Les étudiants participants ont mis en exergue leur capacité intellectuelle.

Était également au programme, un marathon au cours duquel les étudiants et étudiantes ont montré leur endurance sportive. C'est la soirée de l'étudiant qui a marqué l'apothéose des activités de la semaine de l'étudiant édition 2023.

Prestation des étudiants et étudiantes de l'ESA, des groupes musicaux de l'ESA, avec des interprétations en live et en play-back, des artistes-gospel invités comme Chantre Venunye et Chantre Moïse ont tour à tour créé une ambiance festive de louange et d'adoration pendant la soirée. Une soirée riche en sons et en lumières dédiée aux étudiants de l'ESA et entièrement sponsorisée par le Fondateur-Directeur Général de l'ESA, Dr Charles BIRREGAH. Des jeux tombolas

ont également meublés l'évènement. Faisant des heureux gagnants, des étudiants et étudiantes sont repartis avec plusieurs lots notamment des téléphones portables, des kits alimentaires, des gadgets offerts par le Fondateur-Directeur Général de l'ESA. Cette soirée a été aussi marquée par la remise de trophées, de médailles et de gratifications aux joueurs et joueuses qui ont compétés dans les différentes disciplines sportives. Il faut noter qu'il est prévu une excursion le samedi 29 Avril 2023 à partir de 09h00 sur Aného-Vogan-Tsévié pour découvrir le Monument de Baguida, le musée d'Aného, la maison des esclaves, le puits de non-retour, l'estuaire d'Aného : rencontre entre le lac et l'océan et l'usine Scan Mines.

L'Ecole Supérieure des Affaires (ESA) forme dans les domaines tertiaires et technologiques pour l'obtention du diplôme de Brevet de Technicien Supérieur (BTS), de la Licence Professionnelle (BAC+3) et du Master professionnel (BAC+5).

ESA dispose de trente-cinq (35) filières au BTS, en Licence et Master Professionnels. Elle est certifiée ISO 9001 version 2015, ISO 21001 version 2018 et reconnue par l'Etat togolais. Vingt-deux (22) Diplômes de l'ESA sont accrédités par le CAMES, dont douze (12) diplômes de Licence Professionnelle et dix (10) diplômes de Master professionnel. Nos diplômés sont reconnus par la Word's Education Service (WES) des Etats-Unis et du Canada, et Campus France.

ESA est Membre Titulaire de l'Agence Universitaire de la Francophonie du Togo (AUF-TOGO), membre de TogoRER, et le Premier Etablissement d'Enseignement Supérieur au Togo et en Afrique de l'Ouest à obtenir le Prix Excellence de la Qualité CEDEAO. ESA est agréée Centre d'Excellence en Science de Gestion pour la formation au Diplôme d'Etude Comptable en Gestion Financière (DECOGEF) (BAC+3), Diplôme d'Etude Supérieure Comptable en Gestion Financière (DESCOGEF) (BAC+5) et Diplôme d'Expertise Comptable et Financière (DECOFI) (BAC+8) de l'UEMOA.

ESA est champion universitaire du football masculin et champion universitaire du football féminin, en Taekwondo, vice-champion en Basketball.

T228

N.B : En image les Danses traditionnelles lors de la soirée des nationalités Edition 2023 à l'ESA

Religion / Nuisances sonores

## Edoh et ses pairs pasteurs ont « lavé le linge sale en famille »

Face à ses pairs de Golfe 2 mais aussi d'autres communes du Grand Lomé qui se sont joints à une rencontre organisée samedi dernier, le Pasteur et Maire Adjoint de la Commune de Nukafou Hédzranawoé n'a pas mâché ses mots. Lui qui se présente depuis un bon moment déjà comme le défenseur de la cause des religions de veuille devant l'autorité, à chaque fois que l'occasion se présente n'y est pas allé par quatre chemins pour situer les torts de hommes de Dieu dans la cohabitation difficile qu'ils ont parfois avec leurs cohabitants, du fait de la nuisance sonore.



Au cours de cette rencontre tenue à Attiégo dans la partie Nord de Lomé, l'élu local a reconnu que la nuisance sonore peut être évitée si l'on n'abuse pas des micros et baffles quand on n'a pas une grande audience, mais aussi, au fait que l'on n'avertit pas l'autorité communale ni le voisinage préalablement de ce que nous avons un programme spécial et s'excuser du désagrément que cela puisse causer.

S'il a situé la responsabilité de ses pairs, il n'a pas manqué de relever le fait que tout ceci a cours du fait que nombre ne connaissent ou ne maîtrisent pas les textes en vigueur en République togolaise.

Entre autres recettes prescrites par Edoh Komi aux hom-

mes de Dieu venus l'écouter et échanger avec lui, il y a l'inscription désormais en parallèle de la parole de Dieu, dans les programmes religieux de séance d'information sur les textes tels que la Constitution, le Code Pénal...

Des textes dont certains extraits surtout ceux sur la nuisance sonore et la cohabitation pacifique, ont fait l'objet de discussion.

Autre astuce donnée par l'élu local à ses pairs, ce fut celle qui invite les pasteurs évangélistes et autres religieux, à se faire connaître et à être en de bons termes avec les autorités communales.

Ce fut une rencontre très saluée par les religieux qui ont manifesté le désir de le voir périodique et d'ailleurs pourquoi

pas l'étendre à d'autres communes du pays. Ce qui d'après certains participants peut aider à amener l'église à jouer désormais pleinement son rôle social. Au rang de ceux qui y croient en cette perspective, il y avait l'apôtre King Yosua Agboti et l'évangéliste Habib Barth Afolabi.

Au-delà de la satisfaction, les religieux présents ont émis le vœu de voir d'autres élus du peuple issus de leurs rangs lors des prochaines élections, à des postes de décision dans le pays pour mieux défendre la cause de l'église.

Situant cette rencontre son contexte, Pasteur Edoh Komi a indiqué qu'il s'agit pour eux de laver le linge sale en famille et s'auto censurer. Aussi, lancer un signal aux pasteurs des autres communes à en faire autant pour éviter les plaintes et anticiper contre le pire. S'il reconnaît que « la nuisance sonore n'est pas seulement produite que par les lieux de culte », il juge « indispensable que les leaders religieux soient de procureurs de paix », en usant de conduites citoyennes énumérées au cours de la rencontre. Autres sujets débattus, il y a les « aspects des récépissés » dont la délivrance aux églises est gelée depuis plus de 11 ans, comment faire pour que le dégel soit effectif, les « Taxes municipales », le « Code électoral », le « Code de la personne et de la famille », « le recensement électoral » ...

T228

Décentralisation et collectivités territoriales

# La gestion des infrastructures, un défi !

La gestion des ouvrages d'assainissement dans les milieux urbains au Togo et particulièrement dans la ville de Lomé et de ses environs est devenue un casse-tête pour les autorités. Le gouvernement et ses partenaires s'évertuent pour améliorer le cadre de vie des populations à travers plusieurs projets dont le *Projet d'urgence de réhabilitation des infrastructures et des services électriques (PURISE)* et le *Projet d'Aménagement Urbain du Togo, Phase 1 et 2*. Mais les comportements ont la peau dure et les efforts sont constamment mis à rudes épreuves par l'incivisme grandissant dans les différents quartiers. Et c'est l'environnement dans la ville de Lomé qui prend un sérieux coup avec toute sorte de pollutions.

Le Togo connaît actuellement un vaste mouvement de développement avec à la clé, la modernisation et la construction des infrastructures notamment dans la ville de Lomé et de ses environs. Les efforts des autorités sont appuyés par plusieurs projets financés par les partenaires en développement à coût de milliards. L'un de ces projets est le PURISE. Financé à plus de 26 milliards de francs CFA, ce projet a permis de construire une dizaine de collecteurs, de sous-collecteurs, des caniveaux et des bassins de rétention d'eau dans la capitale. On retient également les systèmes de drainage d'eau érigés à Adakpamé, Akodesséwa, Kangnikopé et Adamavo contre l'inondation.

A ce projet, s'ajoute celui de l'aménagement du 4e lac de Lomé et les ouvrages d'assainissement des quartiers périphériques dans le cadre de la 2e Phase du *Projet d'Aménagement Urbain du Togo (PAUT-II)*. Ces travaux ont permis la construction de 31 kilomètres de réseaux d'assainissement dans les quartiers périphériques de Lomé qui sont également raccor-

dés aux canaux de collecte. Toutes ces réalisations donnent un nouveau visage à la capitale togolaise et des quartiers périphériques. Elles ont permis d'améliorer le cadre de vie des citoyens qui « nageaient » autrefois dans l'eau pour cause d'inondations.

Mais le grand défi reste la gestion de ces infrastructures dans un contexte d'incivisme grandissant dans la ville de Lomé. Les populations de la capitale togolaise se sont longtemps illustrées négativement en ce qui concerne la gestion des infrastructures. Il a été souvent constaté que les caniveaux construits par l'Etat pour servir d'évacuation des eaux pluviales sont mal entretenus par les populations. Les caniveaux sont devenus des dépotoirs pour les "loméens". Plusieurs déversent allègrement des ordures et des eaux usées dans les caniveaux sans aucune gêne et inquiétude. Dans plusieurs quartiers, les caniveaux sont devenus des puisards. Les eaux de toilette étant drainées vers les caniveaux.

Ces actes d'incivisme ont des conséquences sur l'environne-

ment notamment des inondations. Avec des caniveaux bouchés par des déchets, les eaux pluviales n'arrivent plus à circuler. Ce qui fait que plusieurs quartiers de Lomé nagent à chaque saison de pluie. En plus, plusieurs personnes se donnent le plaisir de jeter les sachets plastiques et autres dans les rues sans tenir compte des appels à la prise de conscience.

Même les opérations de curage de ces caniveaux organisées régulièrement par la municipalité de Lomé sous l'égide du gouvernement n'arrivent pas au bout du phénomène.

En effet, à peine ces opérations finissent que d'autres ordures sont déversées dans les caniveaux provoquant les mêmes problèmes qu'on tente de résoudre. L'environnement redevient insalubre et l'inondation est au rendez-vous presque à chaque saison dans certains quartiers. Un travail de Sisyphe en quelque sorte.

Une meilleure gestion urbaine dépendra de la prise de conscience des populations de la ville de Lomé et de ses environs. Les populations de la capitale togolaise doivent reconnaître l'importance des caniveaux et ne plus les prendre pour des poubelles. Elles doivent accorder de l'importance aux infrastructures et se les approprier.

Plusieurs autres comportements sont à proscrire comme le vol des bétons-couvracles qui laisse une partie de ces caniveaux à ciel ouvert. Les populations doivent



Payadowa Boukpepsi, ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires

changer de comportement et devenir les premiers gardiens de ces caniveaux et les bassins de rétention d'eau. Dans le quartier Bè à quelques mètres de la grande clinique Autel d'Elie, existe un caniveau ouvert pour cause d'incivisme de certains individus.

De plus, il est nécessaire que chacun se donne la peine de ne plus jeter les ordures dans les coins de rues. Le jet des plastiques et emballages sur la route, en pleine circulation est à cesser pour faci-

ter la salubrité de la capitale.

Les autorités ont pris la mesure de la situation avec la création de l'Agence nationale d'assainissement et de salubrité publique (ANASAP) qui abat déjà un grand travail. Les Comités de Développement de Quartier (CDQ), les associations de jeunes et des femmes doivent continuer les sensibilisations à l'endroit de toute la population pour venir à bout des actes inciviques qui mettent en difficulté la gestion urbaine.

Par-dessus tout, des sanctions doivent être prises contre toute personne surprise en flagrant délit, versant des ordures dans les caniveaux ou jetant des emballages et sachets plastiques dans la nature. Toutes mesures qui permettront d'améliorer la gestion urbaine au Togo et de minimiser l'impact de l'incivisme sur les efforts des autorités et des partenaires, doivent être mises en application le plus tôt.

Théophile K.

## Togo - Accueil médiocre, démarchage...dans les services publics Le mal persiste et frustre !

*Derniers des frustrés par l'accueil médiocre dans les services publics, ce fut un lecteur qui a interpellé notre rédaction sur le sujet et aussi l'élu local, Pasteur Edoh Komi et son mouvement, le MMLK (Mouvement Martin Luther King), qui n'ont pas hésité à ressasser les maux qui minent l'administration publique.*

Voici le regard du MMLK sur le sujet.

Accueil et traitement indésirables des citoyens dans les services de l'administration publique au Togo

Le MMLK s'indigne et appelle aux sanctions appropriées.

Les maux de l'administration publique malgré les réformes annoncées sont loin d'être éradiqués de manière durable et effective. Car, les demandeurs de service restent et demeurent insatisfaits et le comble est le traitement irrespectueux et discourtois qui leur sont infligés.

Payés avec l'argent du contribuable pour être SERVIDEURS des citoyens, les travailleurs de l'administration publique se comportent souvent comme étant au-dessus des demandeurs. Ces derniers sont méprisés, humiliés et sont victimes des propos grossiers et orduriers. L'accueil médiocre et dégoûtant irrite les Togolais et les isole des services publics. L'autre préoccupation est l'apparition visible des démarcheurs de services au Tribunal, au service de passeport et de la nationalité qui offrent leurs services payés et monnayés aux gens, ce qui est une aberration.

Ce qui frustre aussi dans

l'administration publique est la non réponse ou l'accusé de réception aux courriers des citoyens adressés aux responsables et aux chefs hiérarchiques.

Que font alors tous ces fonctionnaires qui sont dans ces services, au lieu de servir, sont pré-occupés par les réseaux sociaux aux heures de services, pourtant payés par la comptabilité publique ?

Pire, les dossiers classés sans suite alors que ce sont certainement des préoccupations légitimes des citoyens.

Les séminaires gouvernementaux ignorent-ils cet aspect qui mérite plutôt une attention étant consacré à la qualité de services à rendre aux citoyens ?

Cette triste réalité mécontente et agace les citoyens faisant de l'administration publique un véritable calvaire.

Eu égard à ce qui précède, le Mouvement Martin Luther King estime qu'il urge de procéder à une thérapie de choc au sein de l'administration togolaise en y insufflant de la rigueur et de la discipline. Il faut donner du sourire et de l'espoir de vivre aux Togolais.

Lomé, le 19 avril 2023  
MMLK / La Voix des Sans Voix

Togo / Agriculture

## Où en est l'Agropole de Kara ?

Lancée en 2018 et placée sous la coordination du *Projet d'appui aux populations vulnérables (PAPV)*, l'Agropole de Kara (située à 423 kilomètres au nord de la capitale Lomé) a enregistré des résultats «satisfaisants» en cinq ans, selon la Présidence togolaise. L'initiative de développement agro-industriel revendique notamment la mise en valeur des zones d'aménagement agricoles planifiées (ZAAP), la construction d'infrastructures d'appui modernes et le renforcement des capacités des acteurs à la base.

Résultats jugés satisfaisants

Le Parc, premier projet des dix prévus par le Programme de transformation agroalimentaire du Togo, a vu ses travaux démarrer en décembre 2020, après plusieurs mois de tâtonnements. Sur la période, le parc aura permis, indique-t-on, d'identifier les terres cultivables auprès des collectivités locales, de réaliser des levés topographiques et d'organiser les exploitants agricoles. Dans le détail, 11 100 hectares de ZAAP ont été aménagés en blocs de 100 hectares, subdivisés en 20 parcelles de 5 hectares. Des résultats «tangibles» ont été également atteints en

matière de sécurisation des terres. 17 400 hectares, indique-t-on, ont ainsi sécurisés.

Le projet est soutenu par plusieurs partenaires au développement, en particulier la Banque africaine de développement (BAD), selon laquelle on avait atteint «la vitesse de croisière», en novembre dernier, ou encore la Banque ouest-africaine de développement (BOAD).

Un agro-parc construit sur 16 hectares

Depuis le lancement des travaux, il a également été enregistré la construction d'un agro-parc sur

une zone de 16 hectares, visant à doter la région d'infrastructures socio-économiques de base et d'intrants agricoles. Les acteurs du site pilote ont bénéficié d'un appui en intrants agricoles et en équipements agricoles, ainsi qu'à la formation des acteurs en bonnes pratiques agricoles et en coopération.

Le maïs, le soja et le riz ont connu une augmentation de 120% dans les ZAAP de la région. Pour rappel, les agropoles ont pour but d'améliorer les revenus des producteurs agricoles, de développer le tissu industriel et de services, et d'améliorer la compétitivité à l'exportation de l'économie nationale.

D'un coût total de 35,19 milliards FCFA (5,36 millions d'euros), l'Agropole pilote de Kara est financée à hauteur de 47% par la BAD.

Togo First

L'abandon du traite «START-II» :

## LA POURSUITE DU DECLIN DE L'EUROPE

*Dans le cadre du nouveau caractère des relations russo-occidentales qui s'est instauré depuis le début de l'année 2022, la suspension par la Fédération de Russie de sa participation dans le traité sur la réduction des armements stratégiques offensifs Start-II/SNV-III n'a été qu'une suite logique et parfaitement prévisible : face à la menace déclarée et partiellement mise en œuvre par l'Occident collectif vis-à-vis de la Russie, cette dernière a procédé à la suppression légale des restrictions au développement de son armement stratégique.*

### Une réponse appropriée

Dans les clauses du traité Start-II, il est stipulé que chacune des parties prenantes de l'accord dispose du droit de le quitter dans le cas de changement significatif des circonstances : « si elle considère que les circonstances exceptionnelles liées au contenu du présent accord ont mis en péril ses intérêts suprêmes » (article 14, paragraphe 3).

La fixation par l'Occident collectif comme objectif « la défaite stratégique de la Russie » et les nombreuses déclarations offi-

cielles de ce dernier dans ce sens est un changement significatif des circonstances qui a reçu une réponse appropriée.

Par ailleurs, depuis plusieurs mois, les Etats-Unis d'Amérique ont réclamé à multiples reprises leur droit d'inspection des sites stratégiques russes, aussi étonnant que cela puisse paraître dans les circonstances politiques actuelles. L'inadmissibilité de la présence des visites de contrôle des sites de défense stratégique du pays par les représentants de l'état-ennemi avec lequel,



**Oleg Nesterenko, Président du Centre de Commerce & d'Industrie Européen [www.c-cie.eu](http://www.c-cie.eu), Spécialiste de la Russie, de la CEI et de l'Afrique subsaharienne, Ancien directeur de l'MBA, professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris** de facto, la Russie se situe en état de guerre était une évidence. Ceci est sans négliger le fait que les

Etats-Unis, de leur côté, ont procédé à la création d'obstacles artificiels à la réciprocité des visites prévues par l'article 11 du traité en vigueur, via la non-délivrance des visas américains aux contrôleurs russes et la fermeture de l'espace aérien américain aux avions russes qui pourrait les amener sur le sol américain, ce qui, de jure, vaut sa violation directe.

L'officialisation de la démarche de Moscou par l'adoption suivie de la ratification de loi fédérale Nr. 38-FZ du 23 février 2023 a été entreprise, afin de rester dans la stricte légalité vis-à-vis des engagements internationaux signés et ratifiés par la Fédération de Russie et de ne pas créer un précédent permettant aux adversaires d'instrumentaliser une hypothétique violation des engagements russes dans le cadre du droit in-

ternational en vigueur.

Cela étant, avec le gel de sa participation dans le traité, Moscou souligne qu'elle continuerait à « respecter strictement les limites quantitatives des armes stratégiques offensives » indépendamment du présent accord russo-américain, mais qu'elle serait « prête à des essais d'armes nucléaires » si Washington en effectuait en premier.

La traduction de ce nouveau pas stratégique russe est sans équivoque : vu l'hostilité ouverte et croissante de l'Occident collectif gravitant autour des USA vis-à-vis de la Russie, il est exclu que nous continuions à exposer nos forces nucléaires au contrôle par l'ennemi, toutefois, n'avez pas de profiter de cette nouvelle disposition pour faire croître les vôtres.

Suite à la page 7

Tribune d'Oleg Nesterenko

## Une petite leçon d'histoire sur les véritables fondations des USA ou la genèse des miroirs déformants

L'histoire émouvante et touchante de la fondation des États-Unis d'Amérique qui a nourri des générations de patriotes américains et s'est exportée dans le monde entier en tant qu'exemple à suivre, n'est rien d'autre que la déformation la plus grossière et hypocrite des réalités, beaucoup moins colorées et, encore moins, adaptées pour servir d'inspiration.

Il y a tant à dire sur l'histoire des origines de ce formidable pays, mais sur cette page je me limiterai qu'à commenter le début du deuxième paragraphe de la déclaration d'indépendance des États-Unis du 4 juillet 1776, écrite par Thomas Jefferson, l'inspirateur de la démocratie américaine, le personnage d'une profonde humanité, l'une des figures les plus illustres et attachantes de la révolution américaine, l'homme de lumière et de progrès :

« We hold these truths to be self-evident, that all men are created equal, that they are endowed by their Creator with certain unalienable Rights, that among these are Life, Liberty and the pursuit of Happiness » - « Nous tenons pour évidentes pour elles-mêmes les vérités suivantes : tous les hommes sont nés égaux ; ils sont dotés par le Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. »

Le petit bémol c'est que « l'histoire » américaine oublie d'ajouter le fait que Thomas Jefferson, personnage d'une profonde humanité, figure des lumières et du progrès, n'était personne d'autre qu'un ESCLAVAGISTE SANGUINAIRE.

L'air de rien, l'auteur des lignes de la déclaration de 1776 « tous les hommes sont nés égaux ; ils sont dotés par le Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur », 8 ans après les avoir écrits - non pas 8 jours ou semaines, mais 8 ans après - avait toujours en sa possession... 200 esclaves.

Par conséquent, Thomas Jefferson devait être tout à fait certain que le meilleur endroit et la meilleure qualité pour les Noirs sur le chemin de la liberté et de la recherche du bonheur étaient sa plantation en Virginie et la qualité d'esclave.

Mais, les deux cents unités de sa propriété - de vrais ingrats - considéraient obstinément les magnifiques conditions de leur séjour dans les possessions de ce merveilleux personnage d'une profonde humanité si terribles qu'elles ne faisaient que s'enfuir. Chaque dixième de ses esclaves a pu s'échapper définitivement de l'enfer sur terre de Thomas Jefferson sans être attrapé et torturé avant de retourner au travail de la « recherche du bonheur ». Les autres n'ont pas eu cette chance.

Je vous laisse l'appréciation du degré de la dégénérescence morale de cet individu qui milite farouchement au Congrès des États-Unis d'Amérique en faveur de l'abolition de l'esclavage et, en même temps, « oublie » qu'il est lui-même un grand esclavagiste.

La réalité prosaïque est dans le fait qu'au moment de l'indépendance de la colonie américaine vis-



à-vis de la Grande-Bretagne, il y avait environ 9 millions de personnes vivant aux États-Unis, dont les blancs n'étaient qu'une petite minorité par rapport à la population amérindienne et aux esclaves noirs.

La déclaration d'indépendance américaine non seulement ne concernait nullement les amérindiens ou les esclaves - ils n'étaient pas considérés comme appartenant à la race humaine - mais ne concernait pas non plus ni les femmes, ni même les hommes blancs d'origine sociale modeste.

Les véritables bénéficiaires ou, plus exactement, profiteurs d'indépendance des colonies américaines vis-à-vis de la couronne britannique n'ont été qu'environ 50.000 blancs riches de sexe masculin. Soit, moins de 1% de la population et qui a inventé toute cette histoire d'indépendance avec un objectif précis : faire croître leur enrichissement personnel.

C'est à cette période qu'il faut attribuer les origines de « l'État profond » américain.

Revenant à monsieur Thomas Jefferson, il faut, néanmoins, lui rendre son dû : c'était un

homme de grand progrès, puisqu'il ne considérait plus les esclaves noirs comme des singes, mais juste comme des sous-hommes.

Il reconnaissait que les noirs sont quand même dotés d'une âme et qu'ils appartiennent au genre humain. C'est juste que leurs capacités dans les domaines scientifiques, leurs capacités cognitives et de la foi religieuse sont primitives et ne peuvent être comparées à celle des hommes blancs. A ce sujet, Jefferson a laissé ses écrits au profit de la postérité pour éclairer.

C'est bien ce merveilleux personnage qui est l'un des principaux héros du peuple américain, dont chaque représentant porte fièrement le portrait de ce dernier dans son portefeuille.

Et, pour évoquer des larmes émouvantes de fierté chez la postérité reconnaissante, la maison dans laquelle Jefferson est née, est dessinée au verso du billet de deux dollars : la maison de sa plantation esclavagiste de Monticello.

Postscriptum :

Sur cette page, j'ai juste com-

menté le début du deuxième paragraphe de la déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique, sans me permettre le luxe de demander aux représentants du pouvoir américain à lire le début du tout premier paragraphe de la déclaration du point de vue des habitants de la Crimée et du Donbass qui ne souhaitent plus faire partie de l'Ukraine :

« When in the Course of human events, it becomes necessary for one people to dissolve the political bands which have connected them with another, and to assume among the powers of the earth, the separate and equal station to which the Laws of Nature and of Nature's God entitle them ... » - « Lorsque, dans le cours des événements humains, il devient nécessaire pour un peuple de dissoudre les liens politiques qui l'ont attaché à un autre et de prendre, parmi les puissances de la Terre, la place séparée et égale à laquelle les lois de la nature et du Dieu de la nature lui donnent droit ... ».

L'arbre pourri à partir des racines. L'histoire, si elle est oubliée et déformée, conduit inévitablement à la suprématie du royaume des miroirs déformants.

**Oleg Nesterenko, Président du Centre de Commerce & d'Industrie Européen, Ancien directeur de l'Institut International de la Reconstruction Anthropologique, Ancien directeur de l'MBA, professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris.**

ADRA Togo / Journée Internationale de la Femme en différé

## Des femmes leaders de Lacs 4 et de Bas-Mono outillées sur comment mettre les technologies au service de leurs activités commerciales

Le 08 Mars et la célébration de cette journée chère aux femmes du monde entier dans le cadre de la lutte pour leurs droits reste toujours d'actualité à ADRA Togo (Agence Adventiste d'Aide et de Développement). La branche togolaise de cette ONG internationale de l'Eglise Adventiste, dans la droite ligne de son programme IQUALIFE II (Programme d'appui à l'amélioration de la qualité de la vie des populations rurales de la région maritime), déployé dans six préfectures, a observé en différé, la JIF 2023, le Mercredi 19 Avril 2023, à Anfoin dans la Commune de Lacs 4, avec les femmes de cette localité et celles environnantes.

Venues de divers villages à savoir Abavé, Ganavé, Todomé, Zotchi, Awavé, Tokpo, ces femmes dont certaines suivent des programmes d'alphabétisation, ont été entretenues sur le thème annuel de la célébration et, des astuces leurs ont été données pour une meilleure jouissance de leurs droits.

La session a été ouverte par le Directeur des programmes et de la planification, Roger Messan Affanou. Dans son mot à l'endroit de ces femmes leaders, il a relevé l'importance du thème annuel de cette journée internationale de la femme mais aussi et surtout, du rôle des femmes dans la société. « Par cette célébration, nous voulons faire voir que nous ne pouvons pas être en marge de cet événement très important. Chères femmes leaders, votre rôle dans la société est très important », a-t-il lancé. Principal exercice fait au cours de cette activité, c'est de voir « comment à travers les technologies, on peut parvenir à l'égalité des sexes ». Il

a dès lors invité les femmes à ne plus se confiner au seul « rôle de gardienne de foyer », mais à aller au-delà, en pensant à comment « apporter beaucoup plus au développement du pays ». Le responsable de l'ADRA Togo s'est réjoui de la réactivité et de la réceptivité de ces femmes leaders aux messages contenus dans la communication sur le thème principal, développé par la Directrice régionale de l'Action sociale, Mme Abiola Donko.

Présentant l'ONG ADRA et le programme IQUALIFE II, M. Affanou a indiqué que, présente depuis 1988, donc depuis plus de 35 ans, elle en a fait de la promotion de la femme son cheval de bataille. Et depuis 2022, elle implémente un programme de 5 ans, appelé IQUALIFE II, « qui prône essentiellement la promotion de la femme, la lutte contre les violences basées sur le genre, le droit de l'homme, la lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire et dans les centres de formation profession-



Photo de famille

nelle, ... l'alphabétisation des femmes vulnérables ». Il s'agit selon toujours ses explications, d'un programme exécuté dans six préfectures de la région maritime.

Dans sa communication, Mme Donko, dans la perspective de voir « comment à travers les technologies, on peut parvenir à l'égalité des sexes », a apporté aux femmes les informations sur l'utilisation des téléphones portables, les réseaux sociaux Whatsapp, Facebook..., pour faire fructifier leurs activités commerciales et aussi, comment éviter les arnaques. Elle a prodigué des conseils à ces femmes afin qu'elles ne travestissent plus dorénavant, la célébration de la journée internationale de la femme, et à la célébrer dans le

respect des hommes. Enfin, elle insisté sur la nécessité d'une forte implication dans l'éducation de la jeune fille. « Prenez soins de vos enfants, surtout les filles pour qu'elles aillent à l'école, aient l'éducation qu'il faut. Tout comme les garçons, les filles travaillent et occupent des postes de responsabilité. Laissez les apprendre au travers des technologies, mais aussi les contrôler », avait-elle affirmé.

Au terme de sa communication, parole a été donnée aux femmes leaders des différents coins et recoins de Lacs 4 et de la préfecture de Bas-Mono, qui étaient présentes. Elles ont fait des apports utiles qui ont permis aux responsables de ADRA Togo et aux responsables locaux de l'Action sociale, de constater

que certaines d'entre elles ont connaissance de l'utilisation à faire des technologies pour les mettre au service de leurs activités, et pour d'autres qui ne sont pas au même niveau de connaissance, il a été tracées des pistes de solutions dont la principale est « les séances de formation en petits groupes » et aussi, des éclaircissements pour une meilleure jouissance des droits des femmes.

Entre autres femmes à manifester leur satisfaction au terme des travaux, il y a dames Alexandrine Akpagan (Ganavé), Georgette Afi Atchè (Zotchi), Ama Akakpovi (Atittogon Awavé).

T228

L'abandon du traite «START-II» :

## LA POURSUITE DU DECLIN DE L'EUROPE

Suite de la page 6  
Une excellente nouvelle pour les États-Unis

Suivant la déclaration russe, toute une pluie de réactions d'indignation émanant du camp atlantiste a eu lieu. Parmi elles, considérer comme non hypocrite les paroles du chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, que la rupture de New Start par la Russie est « très décevante » serait la preuve d'une grande légèreté.

À la suite des retraits unilatéraux des États-Unis de l'intégralité des accords internationaux clés sur le contrôle des armements nucléaires, hormis celui sur la non-prolifération des armes nucléaires, signé en 1968, et de Start-II : retrait en juin 2002 du traité ABM sur la limitation des systèmes de défense contre les missiles balistiques, retrait en mai 2018 de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien, retrait en août 2019 du traité INF sur les missiles nucléaires à

portée intermédiaire et le retrait en mai 2020 du traité « Ciel ouvert » sur la vérification des mouvements militaires et de la limitation des armements - l'initiative russe de février 2023 est bien une excellente nouvelle pour les stratégies américains.

Les pays membres de l'Union Européenne, depuis plus de 30 ans, ont acquis une certitude qu'à l'avenir des horizons visibles ils ne seront plus confrontés à des menaces existentielles - qualifiées comme telles à tort ou à raison - et ne seront plus engagés dans des conflits majeurs nécessitant des actifs militaires considérables, à la suite de quoi une politique générale du désinvestissement dans des secteurs de la défense a été mise en place et menée depuis avec un succès indéniable.

Toutes les initiatives émanant des parties partisans d'une Europe indépendante et forte non seulement économiquement, mais

aussi militairement, ont été contrecarrées.

Notamment, le freinage constant au niveau de la quasi-intégralité des accords dans le domaine de la coopération des industries de l'armement entre deux moteurs du cœur de l'Union Européenne, la France et l'Allemagne, qui pourraient mener au développement significatif de l'industrie de défense européenne, entrepris ces dernières années par le pouvoir allemand politiquement dominé par les États-Unis, ce freinage a paralysé la possibilité de la création d'un véritable bloc de défense européenne autonome.

Cette neutralisation a mené vers plusieurs succès majeurs de la politique étrangère américaine : l'affaiblissement significatif du concurrent européen dans le domaine de l'armement, l'élargissement du marché pour l'industrie américaine de l'armement sur le sol européen et, surtout, comme

déjà mentionné, la neutralisation du danger de la création du bloc de défense européenne autonome des États-Unis d'Amérique.

En réponse aux événements qui ont lieu depuis le début de l'année 2022, dans les 10 ans à venir, au moins, des investissements considérables auront lieu dans le réarmement, d'une part, de la Fédération de Russie, d'autre part, de l'Union Européenne.

Si du côté de la Russie, c'est l'industrie nationale de défense qui verra l'accroissement significatif de ses activités qui sont déjà, depuis plus de 10 ans, sur les rails du développement progressif ; du côté de l'U.E., ce sont les USA qui exécuteront le rôle majeur dans le réarmement du vieux continent, ce qui mènera bien vers la création d'une véritable force de défense européenne, mais qui aura aucune autonomie vis-à-vis de son mentor et sous-traitant Outre-Atlantique.

Il est également important de noter que les États-Unis d'Amérique utilisent contre l'économie concurrente de l'Union Européenne la stratégie sous-jacente du « retour de l'ascenseur », qui sera également incriminée à la Russie : lors de la guerre froide, l'Occident collectif a utilisé contre l'Union Soviétique la baisse significative du cours des énergies fossiles jumelée à l'augmentation considérable des dépenses militaires dans la course imposée aux armements, afin de faire effondrer son économie.

Aujourd'hui, c'est l'économie européenne qui se situe au bord de la récession, accompagnée d'une augmentation sans précédent du cours des énergies fossiles jumelée à l'augmentation considérable des dépenses militaires dans la course aux armements.

La suite dans la prochaine parution

# Etablissement la Gagnante

Du bio "made in Togo"  
pour rester Zen



Sur la route de **Gbossimé** près du **Garage Alladotoh**  
**Conctact : 93 95 81 98**